



LA QUALITE

Nos cartouches Greenlab sont remanufacturées sur un site Français. L'usine de fabrication est classée au titre de la protection de l'environnement et est certifiée ISO 9001 version 2000 et ISO 14001 : 2000 depuis le 12 Octobre 2006.

Le taux moyen de qualité de nos produits est supérieur à 99,2%. Notre garantie est totale pendant une durée de 24 mois.

Les 6 étapes de l'usine de fabrication pour une meilleure qualité :

1- La sélection.

La cartouche vide est notre matière première : elle doit être irréprochable. Nous sélectionnons avec soin nos fournisseurs et nous exigeons des cartouches n'ayant jamais été recyclées.

2- La réception.

Des opérateurs spécialisés opèrent un tri visuel et mécanique. Toute cartouche abîmée ou sale est rejetée. 15 % des cartouches sont éliminées à ce stade.

3- Le conditionnement/stockage.

A ce stade, la cartouche vide récupérée devient véritablement une matière première. D'autres éléments vont entrer dans la fabrication de la nouvelle cartouche : pièces neuves (tambours, racleurs, PCR) et toner. Ces pièces neuves sont soigneusement sélectionnées auprès des meilleurs fournisseurs, comme Static Control, numéro un mondial, notre partenaire en recherche développement.

4- La fabrication.

Dans notre métier, la qualité de la production repose sur le savoir-faire des hommes. Chaque opérateur bénéficie d'une formation théorique et pratique ainsi que d'une certification du responsable qualité pour chaque modèle de cartouche. Les opérateurs sont responsables de A à Z de chaque cartouche. Leur signature est directement apposée sur la cartouche ainsi qu'un code de traçabilité.

5- Les tests et contrôle qualité.

Nous testons chaque cartouche. Notre objectif : vous garantir la meilleure qualité d'impression et un nombre de copies équivalent à une cartouche neuve.

Nous avons obtenu la certification STMC pour la qualité des tests.

Une fois testée chaque cartouche est emballée en sac aluminium anti-statique thermo-soudé.

6- L'emballage - expédition.

Des coussinets d'air de protection bloquent la cartouche à l'intérieur d'un carton à structure renforcée et à la taille adaptée à chaque cartouche.



Les produits Greenlab sont disponibles sur www.unbureausurlaterre.com



L'ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

1- Remanufacturer pour diminuer les déchets

Chaque année, 50 millions de cartouches laser sont achetées en Europe. Ces cartouches contiennent 25 000 tonnes de toner et représentent 50 000 tonnes de plastiques. Chaque cartouche en fin d'utilisation contient encore 15% du toner initial.

La remanufacturation permet ainsi de récupérer et de retraiter 3 500 tonnes de toner et 10 000 tonnes de plastiques.

2- Réduction du poids et du volume des emballages

Réduire le poids et le volume de nos emballages est aussi une de nos priorités. Nos clients apprécient cette mesure qui diminue leur coût et leur effort de traitement.

L'emballage individuel des cartouches a été réduit en moyenne de 300 grammes et son volume de plus de 15 %, économisant chaque année des tonnes de matière végétale ! Grâce à notre système " Airpad " fait de coussins d'air, nous utilisons moins de 30 grammes de matière plastique par cartouche pour un maximum d'efficacité et de protection de l'environnement..

3- Un processus de production 0 rejet

Les cartouches vides non utilisées par l'usine sont considérées comme déchets industriels et vont subir un traitement adapté. **Elles sont valorisées par incinération avec récupération énergétique à la TREDI à Salaise, centre d'incinération agréé.**

Les déchets industriels issus de l'activité de production de l'usine se classent en 3 catégories:

Le toner ou encre solide est issu du démontage et du nettoyage des cartouches à refabriquer. C'est un déchet industriel spécial. Collecté par la société **SRA SAVAC**, il est confié à la société **SCORI** pour subir une revalorisation énergétique en étant transformé en combustible pour des cimenteries.

Les tambours sont essentiellement constitués d'aluminium et, à ce titre vont subir un cycle de revalorisation dans une fonderie de métaux légers où ils sont fondus pour fabrication de lingots d'aluminium.

Les emballages divers (papier, carton, matières plastiques) sont assimilables aux ordures ménagères. Pour répondre à la législation relative au recyclage des déchets d'emballage (décret No. 609/94 du 13/07/1994), nos déchets industriels banals sont soumis à un tri sélectif et à une revalorisation dans un centre de tri agréé.



Les produits Greenlab sont disponibles sur www.unbureausurlaterre.com